

Lettre ouverte du 21 septembre 2026

Monsieur le Président du Conseil Départemental

La rentrée est là. Comme chaque année, le cartable est bien rempli. Mais cette fois, il déborde.

Il déborde d'abord des conséquences d'un été plus qu'étouffant, qui a éprouvé les agents, les usagers et les services publics départementaux.

Il déborde de conditions de travail dégradées, de bâtiments inadaptés, d'organisations improvisées et de réponses souvent insuffisantes face à une réalité pourtant connue de tous : ces épisodes ne sont plus des exceptions, ils deviennent la norme.

C'est pourquoi nous exigeons un bilan complet de cet été caniculaire et l'engagement rapide d'**un véritable plan pluriannuel d'adaptation aux épisodes climatiques extrêmes**, présents et à venir. Attendre la prochaine canicule pour constater qu'il fait mortellement chaud serait une méthode de gestion pour le moins originale... et dangereuse !

Le cartable déborde aussi des préoccupations liées au pouvoir d'achat. Les agents voient les prix des carburants, de l'énergie et des produits du quotidien augmenter tandis que leurs rémunérations stagnent. Et l'équité n'est pas toujours de mise selon les emplois occupés, avec des différences significatives quant à la nécessité d'utiliser son véhicule personnel dans le cadre professionnel.

Derrière ces faits, derrière ces chiffres, il y a des femmes et des hommes qui font vivre le service public et qui peinent de plus en plus à boucler leurs fins de mois.

Nous demandons que le Département prenne ses responsabilités et mette en place **des mesures concrètes pour accompagner les agents face à cette réalité**.

S'ajoute à cela une nouvelle hausse de 12 % annoncée par COLLECTEAM, qui va encore amputer les ressources mensuelles des agents et peut-être en pousser certains à renoncer à la prévoyance. Nous demandons **une augmentation de la participation employeur** afin de compenser, au moins en partie, cette hausse.

On nous oppose sans cesse les contraintes budgétaires du Département pour justifier économies, restrictions et nécessité de peser chaque chose. Mais curieusement, lorsqu'il s'agit d'augmenter les plafonds maximaux de rémunération des emplois fonctionnels et ceux des collaborateurs de cabinet, l'urgence semble soudainement s'imposer. À quelques jours de la

mobilisation du 29 septembre contre le gel des salaires dans la Fonction publique, le signal envoyé aux agents est pour le moins... déplacé, voire indécent !

Certaines urgences semblent manifestement plus urgentes que d'autres... Ainsi, après plus d'un an de travail en collaboration avec la DRH sur la fusion des fiches déclaratives d'incidents et de difficultés internes, la promesse de **voir passer ce dossier en instance** avant la fin de l'année s'éloigne de plus en plus, sans aucune raison communiquée aux syndicats...

Oui, le cartable déborde !

La situation des services est préoccupante. À la CRIP, plus de 200 évaluations concernant des mineurs potentiellement en danger sont en attente, avec seulement 15 professionnels en poste alors que 25 seraient nécessaires.

Face à cette situation, la priorité semble moins de garantir la protection effective des enfants que d'éviter l'engagement de la responsabilité pénale de la collectivité. **Nous refusons cette logique.** La question ne devrait pas être : « Comment éviter d'être mis en cause ? », mais bien : « Comment donner aux professionnels les moyens d'assurer leurs missions de protection ? »

Et le pire est que la solution proposée — un renfort temporaire de six mois de trois agents prélevés sur d'autres services — ressemble davantage à un colmatage d'urgence qu'à une réponse à la hauteur des enjeux.

Faudra-t-il un drame pour que vous compreniez que les alertes des agents et de leurs représentants sont fondées ? Faudra-t-il une crise supplémentaire pour que vous admettiez que les besoins sont connus, documentés et remontés depuis longtemps, sans pour autant être pourvus ?

Déshabiller Pierre pour habiller Paul ne règle rien : cela ne fait que déplacer les difficultés et fragiliser davantage les équipes. **On ne résout pas un problème structurel avec quelques rustines.**

Et lorsque les représentants du personnel demandent **que ces réorganisations soient débattues dans les instances compétentes** en raison de leurs impacts sur les conditions de travail, ils se heurtent à une fin de non-recevoir. C'est une atteinte claire au dialogue social !

Alors, Monsieur le Président, nous nous interrogeons.

*Quelle est aujourd'hui la vision du Département en matière de **dialogue social** ?*

*Quelle place accorde-t-on réellement à **la parole des agents et de leurs représentants** ?*

*Quelle ambition porte-t-on pour **le service public départemental** ?*

*Et qu'en est-il, au-delà des discours, de **la qualité de vie et des conditions de travail des agents** ?*

Parce que ces questions méritent autre chose que des réponses de circonstance, nous sollicitons **une audience dans les meilleurs délais.**

Vous vous étiez engagé à recevoir les organisations syndicales au moins deux fois par an.

Dans l'attente de votre proposition, veuillez croire, Monsieur le Président, en notre détermination à défendre les agents et les missions qu'ils assurent au quotidien.

[L'intersyndicale CGT-SNUTER18-FSU](#)